



Commune de Kilstett
Département du Bas-Rhin
République française

Accusé de réception en préfecture
067-216702373-20241011-30_2024-AR
Date de télétransmission : 15/10/2024
Date de réception préfecture : 15/10/2024

ARRETÉ N° 30/2024
Portant interdiction de stationnement
Dans la rue Eiffel en agglomération

Le Maire de la Commune de Kilstett

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2213.1 à L2213.6 ;
- VU** le Code de la Route et notamment l'article R411-8 ;
- VU** l'Instruction Interministérielle de la signalisation routière quatrième partie ;

Considérant les travaux de voirie de la Société ADAM TP et d'éclairage public de la société SOBECA, pour le compte de la Commune, dans le cadre de l'extension de la Zone d'activité de Kilstett,

Considérant le passage de camions de chantier rue Eiffel, du 21 octobre 2024 au 22 novembre 2024,

ARRETE

Article 1 : Du 21 octobre 2024 au 22 novembre 2024, pour des raisons de sécurité, et pour permettre le passage des engins de chantier, le stationnement des véhicules est interdit rue Eiffel, à partir des sociétés MAYART et KELLERSIGN jusqu'à la nouvelle aire de retournement.

Article 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par les services de la commune.

Article 3 : les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet dès la mise en place de la signalisation prévue à l'article 2 ci-dessus.

Article 4 : les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

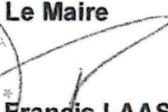
Article 5 : Ampliation du présent arrêté est transmis à :

- M. le Maire de la commune de Kilstett est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur, et dont ampliation sera adressée à :

MM

- Le Directeur de la Société ADAM travaux publics de Bouxwiller
- Le Directeur de la Société SOBECA de Imbsheim
- Le Directeur du Cabinet Jean-Claude SCHMITT de Strasbourg
- Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de La Wantzenau

Kilstett, le 11 octobre 2024

Le Maire

Francis LAAS

